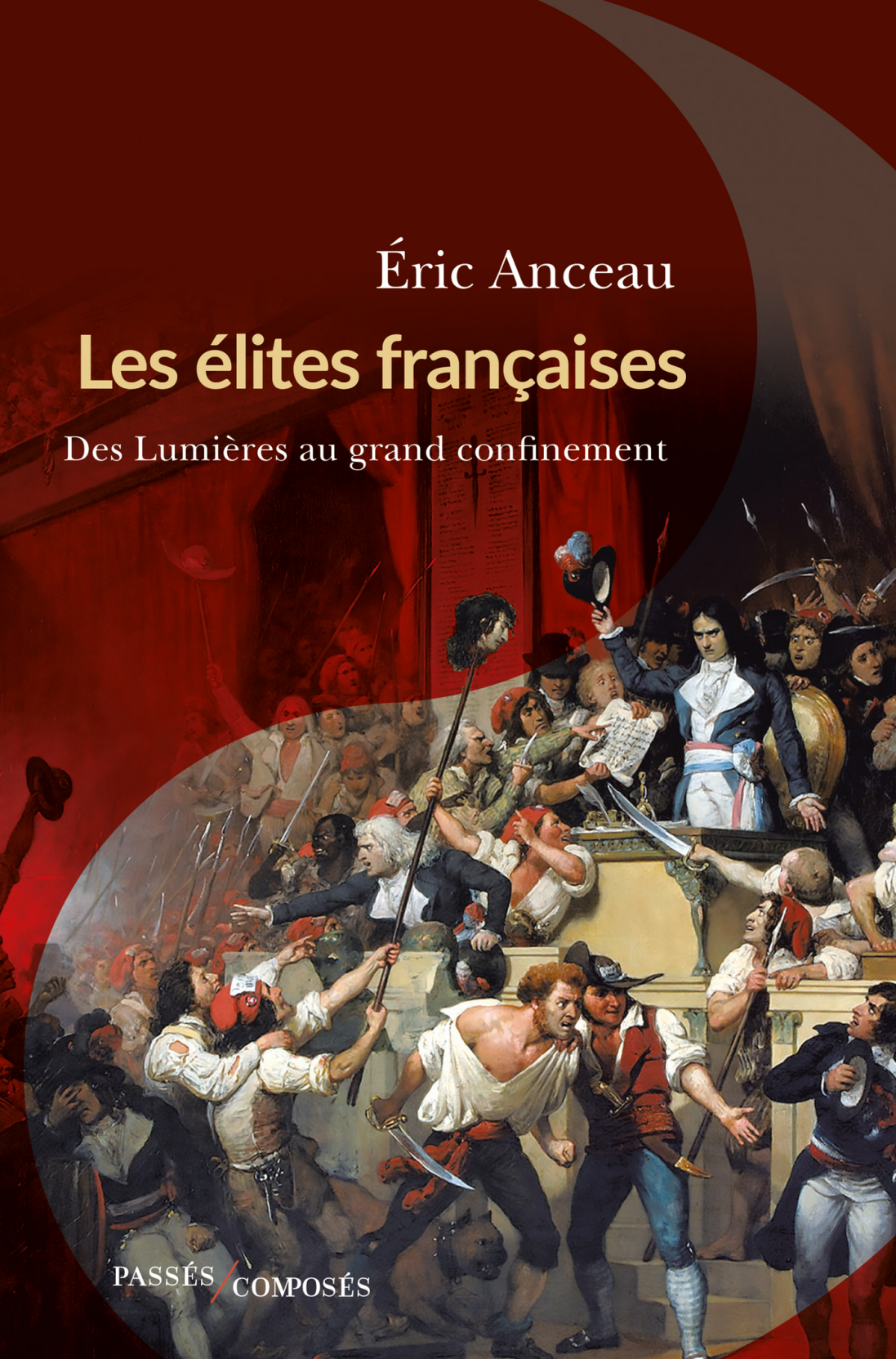


Éric Anceau

Les élites françaises

Des Lumières au grand confinement



PASSÉS / COMPOSÉS

Les Élités françaises

DU MÊME AUTEUR

- Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999.
- Les Députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIX^e siècle*, Paris, Champion et Genève, Slatkine, 2000.
- La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*, Paris, Le Livre de Poche, 2002.
- et alii* (dir.), *Les Entrepreneurs du Second Empire*, Paris, PUPS, 2003.
- Les Grands discours parlementaires du XIX^e siècle de Benjamin Constant à Adolphe Thiers*, Paris, Assemblée Nationale et Armand Colin, 2005.
- et alii* (dir.), *Liens personnels, réseaux, solidarités en France et dans les îles Britanniques (XI^e-XX^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006.
- et alii* (dir.), *Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, PUPS, 2006.
- Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2008, rééd., Texto, 2012, 2018 (prix Drouyn de Lhuys de l'Académie des sciences morales et politiques et grand prix du Mémorial).
- et alii* (dir.), *Assemblées et parlements dans le monde du Moyen Âge à nos jours*, Paris, CHPP et Assemblée Nationale, 2010, 2 vol.
- et alii* (dir.), *Morny et l'invention de Deauville*, Paris, Armand Colin, 2010.
- L'Empire libéral*, t. 1, *Genèse, avènement, réalisations*, t. 2, *Menaces, chute, postérité*, Paris, SPM éd., coll. Kronos, 2017 (prix Guizot de l'Académie française).
- et alii* (dir.), *Être nationaliste à l'ère des masses en Europe (1900-1920)*, Bruxelles, Peter Lang, 2017.
- et alii* (dir.), *Histoire des internationales (Europe. XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Nouveau Monde éd., 2017.
- Avec Henri Temple (dir.), *Qu'est-ce qu'une nation en Europe ?*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2018.
- Comprendre le XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2018.
- Ils ont fait et défait le Second Empire*, Paris, Tallandier, 2019.

Éric Anceau

Les Élités françaises

DES LUMIÈRES AU GRAND CONFINEMENT

PASSÉS/COMPOSÉS

ISBN : 978-2-3793-3533-4

Dépôt légal - 1^{re} édition : 2020, octobre

© Passés composés / Humensis, 2020

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

À Marc Bloch dont la réflexion profonde
sur l'un des grands moments de la faillite
de nos élites, il y a quatre-vingts ans,
fut une source de première inspiration.

Sommaire

Trois cents ans de défi et de défiance.....	11
Chapitre 1. Des élites contre la monarchie absolue	25
Chapitre 2. Irruption du peuple et avènement de la bourgeoisie sous la Révolution	51
Chapitre 3. Napoléon Bonaparte, les nouveaux notables et le peuple	79
Chapitre 4. L'apogée des grands notables	107
Chapitre 5. À la recherche des élites du suffrage universel	135
Chapitre 6. De nouvelles élites pour la République.....	165
Chapitre 7. Espoirs, remises en cause et questionnements : d'une guerre à l'autre	195
Chapitre 8. La compétition entre les élites durant la Seconde Guerre mondiale.....	223
Chapitre 9. Refaire la France et réformer ses élites dans l'après-guerre	253
Chapitre 10. Le grand tournant : des Trente Glorieuses aux Trente Piteuses.....	285
Chapitre 11. Vers un nouveau monde ?	319

Les Élités françaises

Épilogue. Les élites au révélateur du Coronavirus.....	357
Les élites françaises hier, aujourd'hui et demain.....	369
Notes.....	383
Bibliographie sélective.....	437

Trois cents ans de défi et de défiance

Une question d'actualité mais aussi d'histoire

Les élites françaises faisaient déjà débat, il y a trois siècles, au moment des Lumières. Elles n'ont cessé de faire débat depuis. Elles font débat plus que jamais aujourd'hui. Qu'il suffise pour s'en convaincre de consulter la place qu'y consacrent, depuis quelques années, le monde de l'édition et les médias (magazines, émissions de télévision, forums internet¹) !

Ces élites sont rendues responsables de la crise que traversent le monde et plus spécifiquement la France et, plus largement, de tous les maux contemporains avec l'effondrement des paradigmes de l'après-guerre, de la modernité à la postmodernité : excès du système économique-financier international, impuissance des institutions européennes, gestion des grandes peurs planétaires comme la dégradation accélérée de l'environnement, les flux migratoires, le terrorisme ou la pandémie de la Covid-19, triomphe de l'immédiateté, des réseaux sociaux et du tout-spectacle, contestation croissante au-dedans comme au-dehors d'un modèle français reposant sur un État puissant, des principes républicains comme la laïcité, des spécificités culturelles et sociales. Les baromètres qui mesurent l'état d'esprit de l'opinion traduisent le pessimisme des populations, en particulier des Français, régulièrement en queue de classement, et leur défiance vis-à-vis de leurs élites dirigeantes². De fait, celles-ci paraissent n'avoir plus prise sur

rien, semblent avoir renoncé à agir, sont indéniablement sur la défensive.

Elles ont été largement remises en cause lors de la campagne présidentielle de 2017, en particulier par le candidat Emmanuel Macron, pourtant lui-même issu du sérail, qui l'a emporté en promettant de redonner l'espérance aux Français, de ré-enchanter la politique, de faire advenir un « nouveau monde » dans son livre programmatique *Révolution*³. Un an après son élection, éclatait le mouvement des Gilets jaunes qui remettait en cause le gouvernement des élites et qui amenait le nouveau président de la République, auto-proclamé « Jupiter », à concéder des erreurs, à engager un grand débat national et à promettre à la fois de réformer encore plus en profondeur ces mêmes élites et d'associer les citoyens à la prise de décision. À peine quelques mois plus tard, Greta Thunberg, porte-parole d'une jeunesse mobilisée par la cause environnementale, attaquait violemment les élites dirigeantes mondiales pour leur inaction climatique à la tribune des Nations unies et intentait même une action en justice contre cinq États dont la France. Un certain nombre d'affaires touchant les élites entraînaient une nouvelle floraison de livres laissant entendre que, loin d'avoir tenu sa promesse de réformer en profondeur les élites, la « macronie » avait amplifié le mal, accentuant de ce fait la défiance des Français⁴. Le manque d'anticipation dans la pandémie de la Covid-19 et la gestion d'une crise, il est vrai sans précédent récent, ont amplifié le phénomène.

Parler de la crise des élites, voire de leur faillite, est bel et bien devenu un lieu commun qui pose les questions de leur compétence, de leur sens de l'intérêt général et de leurs possibles conflits d'intérêts. Se développe même, de façon virale et à grande échelle, un complotisme protéiforme qui dénonce une « conspiration des puissants ». La démagogie et le populisme sous toutes leurs formes – qu'il faut évidemment se garder de confondre –, comme on le

Trois cents ans de défi et de défiance

verra dans les pages qui suivent, en font leur terreau, avec un grand succès⁵. Les élites sont l'objet d'une immense défiance, et retrouver le chemin de la confiance est un défi non moins immense pour elles.

Tout l'objet de la présente étude est de mettre en perspective cette question cruciale, en montrant les permanences, les récurrences et les nouveautés, en faisant la part de ce qui relève du passé et de ce qui est spécifique à notre temps.

Un sujet complexe et peu traité

Ce sujet capital mais aussi brûlant, passionnel, compliqué, souffre cependant d'un défaut d'analyse patent. Des travaux importants lui ont été consacrés, depuis des articles ou des numéros spéciaux de grandes revues intellectuelles⁶, jusqu'à des livres publiés à l'étranger comme en France⁷, mais la plupart restent dans la généralité, choisissent un angle d'approche thématique ou problématique restreint, ou encore suivent un biais idéologique ou méthodologique, le plus souvent sans dimension historique, ce qui entraîne des simplifications excessives, voire des contresens diachroniques et synchroniques. Une conception subjective, figée, étroite de l'élite revient au mieux à occulter partiellement le réel, au pire à le falsifier.

Il importe d'aborder le problème sans œillères et dans toute sa complexité pour essayer de le comprendre, en le situant à la fois dans la société globale, mais aussi dans sa profondeur historique. Le passé est essentiel pour comprendre le présent, car il le conditionne en partie directement, en partie par la façon dont on se le représente. Les élites et les représentations que l'on s'en fait se rattachent étroitement à l'histoire. Tel phénomène, que l'observateur dénué de culture historique croit totalement neuf,

Les Élités françaises

s'explique aisément parce qu'il puise ses racines dans un passé lointain ou réapparaît régulièrement. Tel autre, au contraire, révèle sa singularité, son originalité ou son importance, grâce à l'analyse historique.

Or, comparativement à l'abondante littérature sur les élites actuelles, il est troublant de constater qu'en dehors de deux ouvrages de Guy Chaussinand-Nogaret⁸, d'un collectif dirigé d'ailleurs par des Anglo-Saxons voilà quarante ans⁹, d'une recherche d'histoire comparative franco-allemande¹⁰ et d'une autre qui questionne le concept d'élites en Europe sur le temps long, à travers des études de cas¹¹, le public ne dispose pas de livres généraux, à la fois historiques et interdisciplinaires, sur le sujet, alors qu'il en existe de multiples pour les élites étrangères et quelques-uns, dans la généralité, à l'échelle internationale¹². Sujet difficile ; sujet qui n'était pas à la mode à l'époque où dominait, en France, l'école des *Annales* et l'histoire marxiste, et qui ne l'est guère plus à l'heure du grand écart épistémologique entre histoire globale et micro-histoire ; sujet néanmoins capital !

L'existence d'une élite

L'existence d'une élite est-elle d'ailleurs justifiée ? Depuis l'Antiquité, la quasi-totalité des philosophes, à commencer par Platon et Aristote, ont estimé que oui. Dans le célèbre discours que Thucydide prête à Périclès à l'occasion des funérailles des guerriers athéniens morts lors de la première campagne de la guerre du Péloponnèse, le stratège souligne l'importance d'une élite dirigeante, même et surtout en démocratie¹³.

Périodiquement, des penseurs et des groupes anti-élitaires, au reste ultra-minoritaires, émergent, comme les *Diggers* de Winstanley au mitan du xvii^e siècle anglais,

Trois cents ans de défi et de défiance

ou les Égaux de Babeuf, sous la Révolution française, mais ils postulent bien l'existence, eux aussi, d'une élite établie qu'ils rêvent d'abattre. Les socialistes du premier XIX^e siècle eux-mêmes se divisent sur cette question et Saint-Simon, en une parabole célèbre, celle des abeilles et des frelons, insiste sur la nécessité de confier les rênes du pouvoir à la véritable élite, celle des producteurs, par opposition aux oisifs.

Selon Karl Marx, contempteur de ses prédécesseurs en socialisme qu'il qualifie d'« utopistes », la longue histoire de l'humanité a été celle de l'affrontement entre la classe dirigeante et les masses, en une dialectique inique, celle des maîtres et des esclaves pendant l'Antiquité, des seigneurs et des serfs au Moyen Âge, des bourgeois et des prolétaires à l'époque contemporaine, même si cette oppression physique, matérielle et idéologique¹⁴, doit s'achever, à la fin des temps, par l'établissement d'une société des égaux, sans classe dirigeante, au terme toutefois d'une phase provisoire de dictature du prolétariat, « élite de transition », « élite révolutionnaire », théorisée plus tard par Lénine et Gramsci.

Les théoriciens élitaires italiens, Gaetano Mosca, Roberto Michels et Vilfredo Pareto, qui vivent tous les trois au tournant des XIX^e et XX^e siècles, s'inscrivent en faux contre cette idée et sont, d'une certaine façon, les héritiers d'un autre Italien, Machiavel¹⁵. Ils théorisent l'inéluctabilité de l'inégalité entre les hommes et de la division entre gouvernants et gouvernés. Selon Mosca, tout régime et toute forme de gouvernement, de la monarchie la plus autocratique à la démocratie la plus participative, nécessitent de s'appuyer sur un groupe élitair¹⁶. Michels insiste, lui aussi, sur l'impossibilité pour les masses de se gouverner elles-mêmes et définit sa « loi d'airain de l'oligarchie », en vertu de laquelle tout système, si démocratique soit-il à l'origine, tend à produire une oligarchie¹⁷. Pareto montre, de son côté, comment l'élite intègre ses contestataires venus de la

masse pour se maintenir au sommet, à défaut de pouvoir toujours les éliminer¹⁸. Il utilise la métaphore du fleuve pour évoquer cette circulation et ce renouvellement quasi perpétuel. Il peut arriver au fleuve de se tarir, écrit-il, mais un autre finit par occuper alors son lit. S'il souligne que « l'histoire est un cimetière d'aristocraties » et Mosca que « toute classe dirigeante est mortelle¹⁹ », l'un et l'autre considèrent donc que chaque société génère son élite. Si les sciences humaines et sociales anglo-saxonnes s'intéressent précocement à cette théorie des élites, elle est en revanche très controversée sur le continent européen qui la juge conservatrice, inégalitaire et non démocratique, et lui préfère largement la théorie marxiste des classes, progressiste, égalitaire et démocratique. Il faut attendre le reflux du marxisme dans les années 1980 pour que la première s'impose en Europe²⁰.

Aujourd'hui, si l'élite demeure fortement contestée, son existence n'est plus guère déniée. Lorsque Georges Elgozy écrit, dans une formule cinglante : « Élite : succédané de l'aristocratie en régime démocratique²¹ », celui qui a lui-même appartenu à l'élite en étant, dans les années 1960, le conseiller économique très écouté du Premier ministre Michel Debré, puis l'inspecteur général de l'économie nationale et le président du Comité européen de coopération économique et culturelle, dénonce un dévoiement bien davantage qu'il ne remet en cause la nécessité d'une verticalité dans le mode de fonctionnement de nos sociétés. Encore doit-elle reposer, dans son esprit, sur une supériorité liée au mérite !

L'observation du vivant vient conforter ce point de vue, dans ses grandes lignes, de même que les sciences de la vie nous confirment, plus largement, les inégalités entre les hommes, l'inné, l'acquis et l'influence du milieu prenant chacun leur part dans la constitution des individus. Les progrès de la neurobiologie ont montré que le cerveau humain contient environ dix milliards de neurones qui

Trois cents ans de défi et de défiance

peuvent se connecter les uns aux autres dans une infinité de combinaisons différentes²². Les aptitudes développées par un individu dans un domaine font-elles de lui pour autant un membre de l'élite ? En d'autres termes, qu'entend-on précisément par « élite » ? Un détour par l'étymologie est ici indispensable.

Une élite ou des élites ?

Le vocable « élite » se cerne malaisément tant l'histoire, le langage et l'idéologie s'interpénètrent dans son cas²³. Ancien participe passé du verbe « élire », il est attesté une première fois chez Chrétien de Troyes en 1176 dans l'expression « a vostre eslite », que l'on peut traduire par « à votre choix », mais il commence à être utilisé, à partir du xiv^e siècle, en particulier par Christine de Pizan, pour désigner la « fine fleur » de la société détenant le pouvoir ou conseillant ceux qui l'exercent, mais aussi les personnes considérées comme les meilleures ou les plus remarquables au sein d'un groupe déterminé²⁴. Au cours des siècles suivants, le mot « élite » sert ainsi à qualifier tantôt les deux ordres ou états privilégiés, le clergé et la noblesse, par opposition au tiers état, tantôt le sommet de chaque groupe composant la société : « l'élite des clercs » et « l'élite de la chevalerie », mais aussi, déjà, « l'élite de la roture » ou « l'élite du négoce ». Aussi, cette double acception traverse-t-elle le temps, par-delà la rupture de 1789, et la disparition de la société d'ordres, alors même que les modalités d'accès à l'élite changent et que la composition de celle-ci se diversifie, sous l'effet, d'une part, de la démocratisation, et de l'autre, du jugement de l'opinion qui se substitue à celui des pairs, qui s'ajoute à lui ou qui le conteste. L'objectif et le subjectif se trouvent associés. Analyser la société comme un champ de luttes

entre instances de différentes natures et au sein de chacune d'elles entre dominants et dominés, ainsi que le fait constamment Max Weber, permet de sortir de cette aporie. Selon lui, l'élite ne peut se contenter d'imposer sa domination par la force. Elle doit être en mesure de légitimer d'y recourir ou réaliser ce que le savant allemand appelle « la théodicée de ses privilèges », en imposant la croyance de sa supériorité, soit par la tradition, soit par le charisme, soit par la conformité légale. Cette question sera naturellement au cœur de nos réflexions tout au long de cet ouvrage.

Est-il pour autant plus approprié d'utiliser le singulier que le pluriel pour la qualifier, ou encore de recourir à des expressions de substitution ? Loin d'être anodin, cet autre point de sémantique conditionne, pour partie, le problème que l'on pose et explique pourquoi les plus grands savants en ont débattu depuis plus d'un siècle²⁵.

Pareto estime que chaque branche d'activité génère sa propre élite, ce qui nécessite de distinguer une classe dirigeante ou gouvernante au singulier et des élites non dirigeantes au pluriel, et Mosca n'écrit pas autre chose, même s'il n'utilise pas lui-même le terme « élite ». Comme Michels, ils soulignent, l'un et l'autre, la tendance à l'oligarchisation des groupes dominants. Si la conception moniste pure n'est plus guère défendue, aujourd'hui, dans les démocraties libérales, une conception moniste plus subtile issue des trois grands Italiens a été développée, dès les années 1940, par James Burnham, auteur d'un essai sur les machiavéliens²⁶. Selon cet auteur, une révolution managériale touche tôt ou tard tous les types de régimes, en raison du développement des sciences et de la technique, et fait des « organisateurs », initialement placés en position intermédiaire, les dominants de l'avenir, en lien avec la ploutocratie qui n'aime ni apparaître au grand jour ni user de la force, et qui préfère l'ombre et la ruse²⁷. L'influence de Burnham sur George Orwell et son *1984*, d'une part, et sur John Kenneth Galbraith et sa

thèse de la technostructure, d'autre part, est indéniable. Au cours de la décennie suivante, Charles Wright Mills fait de l'élite, non un ensemble homogène, mais un rassemblement d'intérêts des autorités qui dominent une société²⁸. Partant spécifiquement du cas américain, il n'évoque pas, pour sa part, les élites administratives, mais distingue les élites politiques, militaires et économiques, en soulignant que, par-delà leur diversité, leur connivence l'emporte, en particulier au sommet de la société, ce qui l'amène à définir le concept d'« élite du pouvoir ». À l'opposé de ce monisme élitaire, même dans sa version atténuée, une conception pluraliste définit des élites spécialisées et concurrentes, tout particulièrement en démocratie, car aucune n'est assez forte pour imposer la totalité de ses vues aux autres, ce qui nécessite des alliances et des compromis. Elle est surtout développée par Robert Dahl dans *Who Governs? Democracy and Power in American City*, paru en 1961, et dans *Polyarchy. Participation and Opposition*, sorti en 1971²⁹, pendant que Robert Putnam définit les élites comme des groupes influents parce qu'ils sont situés à la proximité immédiate du pouvoir et qu'ils sont en capacité d'influencer ses décisions, en étant tantôt solidaires, tantôt concurrents, selon les intérêts du moment³⁰. Par ailleurs, Suzanne Keller souligne le rôle prépondérant d'élites stratégiques, placées en deçà de l'élite du pouvoir, mais qui, dans l'ombre, parviennent à imposer leurs vues, notamment en matière de politiques publiques³¹. Appliqués à la France de la Cinquième République, les travaux d'Ezra N. Suleiman sont exemplaires de cette approche³².

En France, justement, Raymond Aron distingue lui-même, dès le début des années 1960, les régimes autoritaires qui ont à leur tête une élite unitaire et les démocraties caractérisées par un pluralisme élitaire qu'il perçoit, pour sa part, en cercles concentriques. Du plus large au plus restreint, il évoque ainsi l'élite ou « ensemble de ceux qui, dans les diverses activités, se sont élevés en haut de

la hiérarchie et occupent des positions privilégiées que consacre l'importance, soit des revenus, soit du prestige », la classe dirigeante composée des personnalités influentes à la fois sur ceux qui gouvernent et sur ceux qui obéissent, en raison soit de leur autorité morale, soit de leur puissance économique et financière, et enfin la classe politique regroupant ceux qui exercent des fonctions politiques de gouvernement³³. À l'ensemble reviennent alors les qualificatifs pluriels d'élites ou de catégories dirigeantes³⁴.

Comme le souligne Christophe Charle, le syntagme « élite » demeure indéniablement le plus commode car il « permet d'embrasser les divers types de groupes dirigeants et dominants qui se sont succédé en France depuis deux siècles et demi et dont les appellations historiquement datées ont changé au fil des régimes », et la forme plurielle la plus pertinente, car elle « permet d'évoquer leur pluralité à certains moments dans le champ du pouvoir et leur légitimité en permanence contestée³⁵ ». Le pouvoir élitaire peut s'exercer séparément ou conjointement dans les domaines au sens large de la politique, de l'administration, de l'économie, du social et du culturel. Les élites dominantes génèrent aussi des contre-élites qui les contestent. C'est pourquoi nous utiliserons, nous aussi, en première approche, le pluriel « élites », en étant constamment attentif, au fil de notre parcours historique, aux processus de fusion ou de fragmentation qui peuvent affecter celles-ci. C'est aussi pourquoi nous définirons une élite, assez largement, comme un groupe toujours restreint, présentant une forme de cohérence et exerçant un pouvoir et/ou une influence sur un groupe social plus large ou une société, à l'échelle locale, étatique, régionale, voire mondiale.